



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le moment est venu de prendre des mesures concrètes sur la parité en santé mentale et en toxicomanie

Le 8 décembre 2021 (OTTAWA)— Aujourd'hui, avec le lancement de sa Promesse de la parité, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) demande au gouvernement fédéral de prendre des mesures concrètes immédiates en déposant des projets de loi conçus pour élargir l'accès aux programmes et services de santé mentale et de toxicomanie financés par les fonds publics.

En tant que l'une des alliances nationales de santé mentale de premier plan du Canada, l'ACMMSM préconise fortement la parité du financement entre les soins de santé mentale, de toxicomanie et les soins de santé physique. En juin 2021, l'ACMMSM a publié [De l'ombre à la lumière : Atteindre la parité d'accès aux soins entre la santé mentale, la toxicomanie et la santé physique](#), un rapport détaillant le besoin de parité en matière d'accès aux soins et quels mesures le gouvernement devrait prendre pour y arriver.

« Il n'y a pas de santé sans santé mentale, » dit Ellen Cohen, coprésidente de l'ACMMSM. « À l'heure actuelle, les personnes qui cherchent à accéder aux programmes et services de santé mentale et de toxicomanie doivent composer avec de longs délais, des soins inadéquats, et un manque de services. En cherchant à se faire soigner pour un trouble de santé physique, les obstacles aux soins ne seraient pas du tout les mêmes. C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit adopter des mesures législatives pour assurer que les Canadiens cherchant à se faire traiter pour des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie aient le même accès aux soins que les autres troubles de santé. »

« Depuis trop longtemps, la santé mentale et la toxicomanie ont été négligées par l'assurance-santé et il faut que ça change, » dit Glenn Brimacombe, président du comité des affaires publiques de l'ACMMSM. « Le seul moyen de voir des changements concrets apportés au système de soins de santé est d'uniformiser les règles du jeu entre l'accès aux soins de santé physique et l'accès à des soins de santé inclusifs en matière de santé mentale et de toxicomanie. »

Avec sa Promesse de la parité, l'ACMMSM demande aux Canadiens de signer l'engagement et d'informer leurs députés qu'ils soutiennent cette campagne. Afin de signer l'engagement, veuillez visiter notre site web au camimh.ca.

-30-

Fondée en 1998, l'ACMMSM est une organisation menée par des bénévoles qui renseigne le public au sujet de la santé mentale. Un objectif essentiel de l'ACMMSM est d'engager les Canadiens dans une conversation nationale à propos des maladies mentales. En débutant cette conversation, l'ACMMSM espère réduire la honte associée aux maladies mentales et de renseigner au sujet des services et soutiens disponibles pour ceux qui souffrent d'une maladie mentale.

CAMIMH MEMBERS

Canadian Association of Social Workers

Canadian Counselling and Psychotherapy Association

Canadian Federation of Mental Health Nurses

Canadian Medical Association

Canadian Mental Health Association

Canadian Psychiatric Association

Canadian Psychological Association

Medical Psychotherapy Association of Canada

National Initiative for Eating Disorders

National Network for Mental Health

Schizophrenia Society of Canada

Psychosocial Rehabilitation Canada

The College of Family Physicians Canada

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
Sophie Normand
sophie@impactcanada.com | 613-407-4294